
FICHES THÉMATIQUES

La fréquentation touristique

3.1 Fréquentation de l'hôtellerie de tourisme

En 2007, les **hôtels de tourisme** ont enregistré plus 108 millions d'**arrivées** pour 199 millions de **nuitées**. La **fréquentation** est en nette augmentation par rapport à 2006 (+ 2,6 %). Après une hausse continue depuis 1995, les nuitées étrangères avaient diminué pour la première fois en 2001 à la suite du 11 septembre, puis en 2003 (guerre en Irak et épidémie du syndrome respiratoire aigu sévère). La situation se redresse depuis 2004, le phénomène marquant de l'année 2007 étant le retour des principales clientèles européennes. La Coupe du monde de rugby a constitué un atout indéniable pour l'hôtellerie en 2007.

Les clients séjournent en moyenne près de deux jours et cette durée de séjour augmente avec la catégorie de l'hôtel. Plus de 36 % des nuitées hôtelières proviennent des touristes étrangers. Les quatre premières clientèles étrangères – Royaume-Uni, États-Unis, Italie et Allemagne – concentrent la moitié de la fréquentation hôtelière étrangère.

En 2007, la région Île-de-France concentre le tiers de la fréquentation hôtelière totale et la moitié des nuitées étrangères. Elle est suivie par Provence - Alpes - Côte d'Azur (11 % des nuitées) et Rhône-Alpes (9 %).

Le **taux d'occupation** moyen d'un hôtel de tourisme est de 62 % en 2007. Il peut

connaître des pics à 96 % lors de grands événements comme la Coupe de monde de rugby. Il est plus élevé en semaine (66 % du lundi au jeudi) que le week-end (54,5 % pour les nuitées du vendredi au dimanche). Ces différences journalières s'expliquent par l'importance de la clientèle d'affaires dans l'hôtellerie française : en 2007, plus de 4 nuitées hôtelières sur 10 ont un motif professionnel. Dans les régions où le tourisme d'affaires est fortement implanté (Picardie, Limousin, Nord - Pas-de-Calais), les différences d'occupation entre semaine et week-end sont importantes. C'est le contraire dans les régions méditerranéennes où domine le tourisme de loisir (Provence - Alpes - Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Corse).

Si la catégorie « 2 étoiles » recueille à elle seule 41 % des nuitées, les meilleurs taux d'occupation sont ceux des hôtels « 0 étoile » (65 %) bien implantés dans les zones urbaines et le long des axes routiers, et surtout ceux des hôtels 4 étoiles (69 %) où la durée de séjour est nettement plus longue que dans les autres catégories. Depuis trois ans, c'est d'ailleurs l'hôtellerie haut de gamme qui enregistre les meilleures progressions de fréquentation, en particulier grâce au retour de la clientèle étrangère qui réalise les deux tiers des nuitées des hôtels 4 étoiles. ■

Définitions

Hôtels de tourisme : hôtels homologués et hôtels de chaînes non homologués. Depuis l'arrêté du 14 février 1986, les hôtels homologués sont classés dans l'une des 6 catégories de 0 étoile à 4 étoiles luxe.

Arrivées : nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même hôtel.

Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie : réalisée mensuellement en partenariat entre l'Insee et la direction du Tourisme, elle bénéficie dans la plupart des régions d'une extension d'échantillon financée par les partenaires locaux du tourisme. Elle couvre l'ensemble des établissements de l'hôtellerie de tourisme de France métropolitaine et a été étendue aux Dom en 2004.

Taux d'occupation : rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes.

Pour en savoir plus

- Le Garrec M.-A., « Une excellente année 2007 dans l'hôtellerie, plus mitigée pour les campings », *Insee Première* n° 1179, février 2008.
- Le Garrec M.-A., « L'effet Coupe du monde de rugby dans l'hôtellerie en septembre 2007 », *Tourisme Infos stat* n° 13, novembre 2007.
- « L'hôtellerie en France : l'offre et la fréquentation en 2007 », direction du Tourisme, consultable sur <http://statistiques.tourisme.gouv.fr>, rubrique « Études statistiques ».

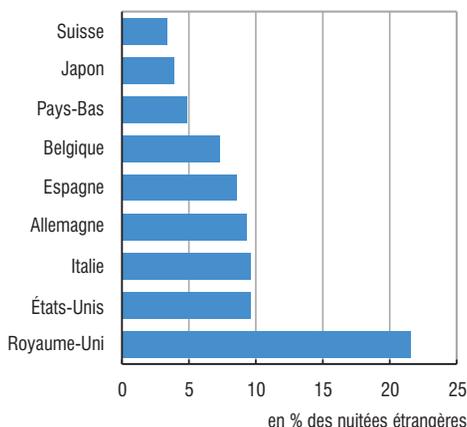
Fréquentation de l'hôtellerie de tourisme 3.1

1. Chiffres clés en 2007

	Arrivées (milliers)	Nuitées (milliers)	Durée moyenne de séjour (nuitées)	Taux d'occupation moyen (%)	Part de la clientèle étrangère dans les nuitées (%)	Part de la clientèle d'affaires dans les nuitées (%)
Hôtellerie de tourisme	108 145	198 928	1,69	62,0	36,4	41,6
Hôtels 0*	16 802	27 715	1,61	65,4	20,6	51,5
Hôtels 1*	5 571	9 647	1,67	56,7	21,8	48,2
Hôtels 2*	46 069	81 705	1,69	59,0	26,5	42,4
Hôtels 3*	29 003	57 301	1,75	63,4	49,5	35,9
Hôtels 4*- 4* luxe	10 698	22 560	1,78	68,7	64,6	38,2

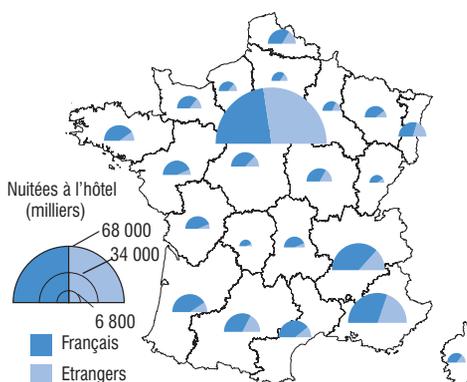
Sources : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux, enquête de Fréquentation dans l'hôtellerie.

2. Principales clientèles étrangères



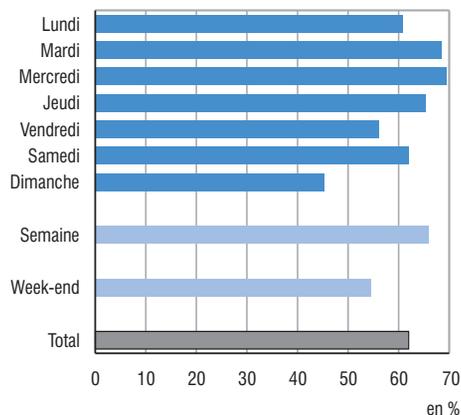
Sources : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux, enquête de Fréquentation dans l'hôtellerie.

3. Nuitées à l'hôtel en 2007 par région



Sources : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux, enquête de Fréquentation dans l'hôtellerie.

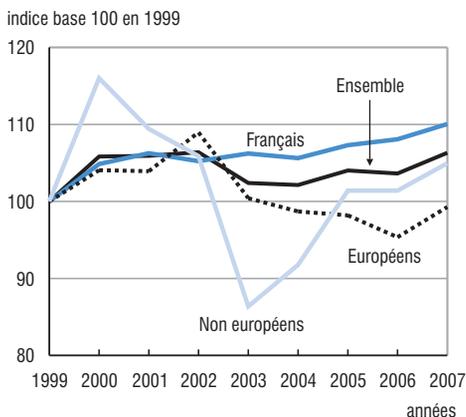
4. Taux d'occupation selon le jour de la semaine



Note : semaine = nuitées du lundi au jeudi ; week-end = nuitées du vendredi au dimanche.

Sources : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux, enquête de Fréquentation dans l'hôtellerie.

5. Évolution des nuitées de 1999 à 2007



Sources : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux, enquête de Fréquentation dans l'hôtellerie.

3.2 Fréquentation de l'hôtellerie de plein air

Au cours de la saison 2007, les campings classés ont enregistré 17,3 millions d'**arrivées** et 97,7 millions de **nuitées**. La **fréquentation** est en légère diminution par rapport à 2006, aussi bien pour la clientèle française que pour la clientèle étrangère. Ce résultat est lié aux conditions climatiques peu favorables de l'été 2007, excepté sur le littoral méditerranéen. Cependant, seuls les **emplacements de passage** nus ont subi une forte désaffection, car les **emplacements locatifs** enregistrent une hausse de nuitées supérieure à 8 %.

Après avoir régulièrement augmenté de 1997 à 1999, la fréquentation de l'hôtellerie de plein air a marqué le pas en 2000 après le naufrage de l'*Erika* et en 2003 après celui du *Prestige*. La fréquentation a repris en 2005 pour s'établir autour de 98 millions de nuitées annuelles.

Les clients séjournent en moyenne un peu moins de 6 nuitées dans les campings français et cette durée de séjour augmente avec la catégorie du camping. Près des deux tiers des nuitées proviennent des Français, qui fréquentent surtout les campings de moyenne gamme (2 et 3 étoiles). La fréquentation étrangère se concentre sur les campings haut de gamme (3 et 4 étoiles), qui offrent des animations et des équipements variés ; elle est à 98 % européenne : 42 % des nuitées

étrangères sont le fait de Néerlandais, 19 % de Britanniques et 17 % d'Allemands.

Le camping est souvent synonyme de « bord de mer » puisque quatre régions littorales regroupent la moitié de la fréquentation : le Languedoc-Roussillon (17 % des nuitées), Provence - Alpes - Côte d'Azur (14 %), l'Aquitaine (13 %) et les Pays de la Loire (10 %). Rapportée à la population, l'importance de l'hôtellerie de plein air est maximale en Corse (13 nuitées/habitant) et en Languedoc-Roussillon (8).

Depuis dix ans, on observe une mutation de l'hôtellerie de plein air : les emplacements nus sont progressivement remplacés par des emplacements locatifs équipés d'un hébergement léger, pour lesquels la demande est croissante. En 2007, si ces emplacements locatifs équipés représentent seulement 19 % des emplacements de passage (33 % dans les campings 4 étoiles), ils concentrent 35 % des nuitées. Leur taux d'occupation est de 10 points supérieur à celui des emplacements nus. En effet, les emplacements locatifs sont loués plus longtemps que les emplacements nus, souvent par des familles plus nombreuses, ce qui contribue à l'augmentation du nombre des nuitées. La multiplication des mobile-homes entraîne également un allongement de la période d'ouverture des terrains de camping. ■

Définitions

Arrivées : nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un camping.

Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un camping.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air : réalisée en partenariat entre l'Insee et la direction du Tourisme, au cours de la saison d'été (mai à septembre). Elle couvre l'ensemble des campings classés possédant un emplacement de passage. Les campings possédant seulement des emplacements loués à l'année ne sont pas enquêtés. Depuis 2004, on distingue la fréquentation des emplacements nus de celle des emplacements locatifs.

Emplacement de passage : emplacement destiné à une clientèle touristique n'y élisant pas domicile.

Emplacement locatif : emplacement de passage équipé d'un hébergement léger : chalet, bungalow, mobile-home.

Pour en savoir plus

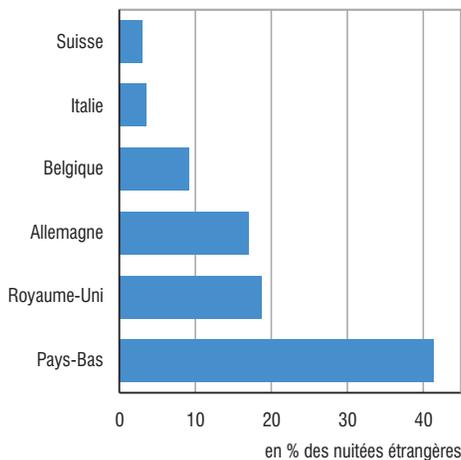
- Le Garrec M.-A. , « Une excellente année 2007 dans l'hôtellerie, plus mitigée pour les campings », *Insee Première* n° 1179, février 2008.
- Le Garrec M.-A. , « L'hôtellerie et le camping en 2006 : une bonne année pour le haut de gamme », *Insee Première* n° 1125, mars 2007.
- « L'hôtellerie de plein air en France : l'offre et la fréquentation en 2007 », direction du Tourisme, consultable sur <http://statistiques-tourisme.gouv.fr>, rubrique « Études statistiques ».

1. Chiffres clés

	Arrivées	Nuitées	Durée moyenne de séjour	dont emplacements locatifs	Taux d'occupation moyen	dont emplacements locatifs	Part de la clientèle étrangère dans les nuitées
	(milliers)	(milliers)	(nuitées)		(%)		(%)
Campings classés	17 341	97 694	5,6	7,7	32,9	49,8	36,3
Campings 1*	935	4 276	4,6	7,6	25,2	44,7	29,9
Campings 2*	5 026	24 342	4,8	7,4	27,3	46,0	24,3
Campings 3*	7 066	40 179	5,7	7,7	33,9	49,4	36,0
Campings 4*	4 314	28 897	6,7	7,8	42,0	52,2	47,6

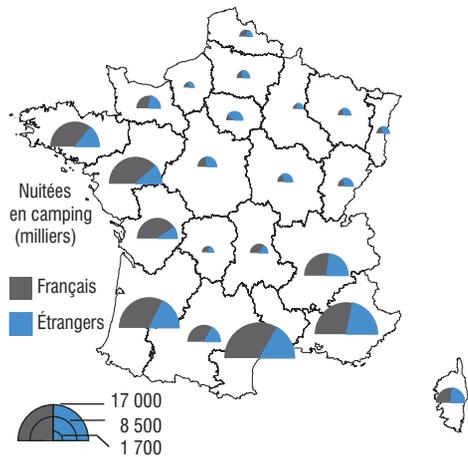
Sources : Insee, direction du Tourisme, enquête de Fréquentation dans l'hôtellerie de plein air, 2007.

2. Principales clientèles étrangères



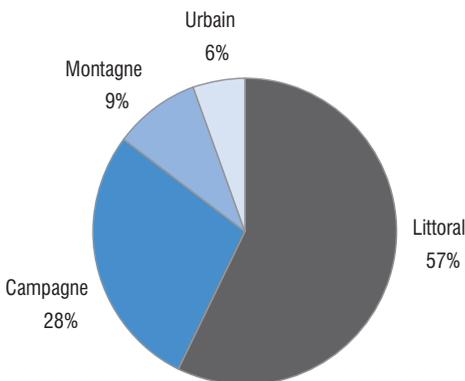
Sources : Insee, direction du Tourisme, enquête de Fréquentation dans l'hôtellerie de plein air, 2007.

3. Nuitées par région en 2007



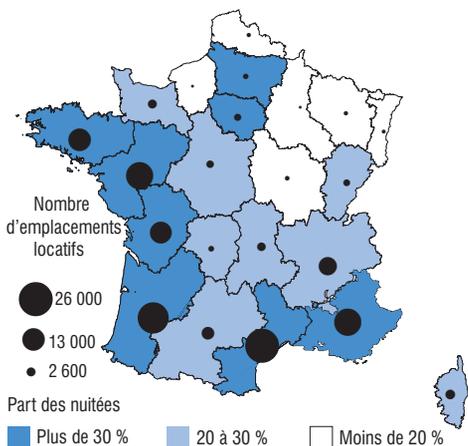
Sources : Insee, direction du Tourisme, enquête de Fréquentation dans l'hôtellerie de plein air, 2007.

4. Fréquentation par espace touristique



Sources : Insee, direction du Tourisme, enquête de Fréquentation dans l'hôtellerie de plein air, 2007.

5. Part des nuitées sur les emplacements locatifs



Sources : Insee, direction du Tourisme, enquête de Fréquentation dans l'hôtellerie de plein air, 2007.

3.3 Tourisme d'hiver

Sur la saison 2006-2007, la France compte 293 stations ou centres de ski avec 3 811 remontées mécaniques, ce qui en fait un des principaux pays européens de sports d'hiver. Après avoir atteint un milliard d'euros lors de la saison 2005-2006, le chiffre d'affaires des remontées mécaniques a nettement baissé lors de la saison 2006-2007 (938,6 millions d'euros) en raison du faible enneigement. Toutefois cette baisse a touché surtout les stations de moyenne **montagne**, celles situées en haute altitude ayant beaucoup moins souffert. Lors de la saison 2007-2008, la montagne a retrouvé un niveau de fréquentation comparable à celui de 2005-2006.

Ce sont les Alpes du Nord qui concentrent l'offre la plus importante et la plus grande fréquentation, avec 60 % des remontées mécaniques et 76 % de leur chiffre d'affaires. Les Alpes du Sud offrent 19 % des remontées mécaniques, mais ne reçoivent que 12 % de leur chiffre d'affaires. Les Pyrénées viennent ensuite avec 11 % des remontées mécaniques. Le Jura, le Massif central et les Vosges sont des **massifs** beaucoup moins fréquentés.

Ainsi, la capacité d'accueil touristique des stations de sports d'hiver s'élève à plus de 2 millions de lits, majoritairement située dans les Alpes du Nord (58 %). Les résidences secondaires représentent 54 % de cette capacité d'accueil, suivie des meublés avec 22 % et des hébergements collectifs (8 %). Les hôtels classés fournissent moins de 5 % de la capacité. La clientèle étrangère représente 30 % des nuitées hôtelières en montagne en 2007. La clientèle britannique est la plus

importante avec 9 % des nuitées, suivie des clientèles belge (6,3 %) et allemande (2,6 %).

Alors que 38 % des Français partent en vacances l'hiver, seulement 8,3 % partent aux sports d'hiver, avec ou sans pratique de ski et 7,7 % font du ski. Le ski alpin est l'activité la plus pratiquée. Les nouvelles glisses, dont la plus importante est le surf, se développent. Le ski de fond est en baisse alors que la raquette à neige connaît une forte progression. Plus de 200 sites de ski nordique offrent 9 000 kilomètres de pistes. Les recettes du ski nordique (environ 10 millions d'euros) se concentrent à 47 % dans les Alpes du Nord (qui possèdent le tiers des stations de ski nordique) et près de 19 % dans le massif du Jura. Le ski nordique est aussi pratiqué dans les Pyrénées (13,5 % des recettes).

Les Français partent très majoritairement aux sports d'hiver en France (87 % des nuitées pour la saison 2006-2007 à la montagne et 96 % pour ceux qui font du ski). Quand ils vont à l'étranger, les Français vont surtout en Suisse et ils choisissent plus facilement d'aller à l'hôtel (56 % des nuitées à l'étranger). L'âge et la présence d'enfants sont des déterminants majeurs de ce type de séjours. Ce sont les moins de 45 ans et les catégories aisées de la population qui vont le plus aux sports d'hiver. Les enfants partent le plus souvent avec leur famille tandis que la fréquentation des centres de vacances est en diminution régulière depuis plusieurs années. Le recours à la location est le mode d'hébergement dominant (24 % des nuitées en France). ■

Définitions

Montagne : territoire correspondant aux caractéristiques suivantes : altitude supérieure à 700 m (600 m pour le massif des Vosges), pente moyenne supérieure à 20 %, ou combinaison des deux facteurs (arrêté du 28 avril 1976).

Massif : zone de montagne et zones qui lui sont immédiatement contiguës formant une même entité géographique, économique et sociale (article 5 de la loi du 9 janvier 1985). Ces massifs, au nombre de 6, sont territorialement délimités par le décret du 14 janvier 2004.

Pour en savoir plus

- « Mémento du Tourisme 2008 », direction du Tourisme, septembre 2008.
- « Recueil d'indicateurs et analyses », éditions 2007 et 2008, Syndicat national des téléphériques de France.
- « Les chiffres clés du tourisme de montagne en France », DEATM - Odit-France, juin 2008.

1. Chiffres clés de la saison 2006-2007

	Nombre de stations et centres de ski	Nombre de remontées mécaniques	Journées skieur (millions)	Chiffre d'affaires TTC (millions d'euros)
France	293	3 811	48,0	938
Autriche	255	3 016	48,2	858
Suisse	230	1 672	24,2	678
Italie ¹	200	3 100	27,0	431
Espagne	28	350	5,3	129
Allemagne	322	1 311	3,2	37
Andorre	3	109	1,9	41
USA ¹	485	3 004	55,1	1 655
Canada ¹	267	1 001	19,1	499
Japon ¹	752	3 051	55,0	1 375

1. 2004.

Sources : ODIT France ; SEATM, 2006-2007.

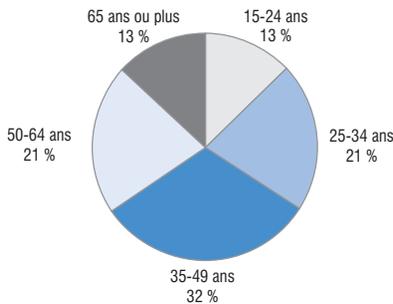
2. Capacité d'accueil touristique des communes supports de stations en nombre de lits

	Hôtels classés	Meublés	Résidences de tourisme	Gîtes, chambres d'hôtes	Hébergements collectifs	Campings classés	Gîtes d'étape, refuges	Résidences secondaires	Total des lits
Ensemble	99 584	462 133	152 426	26 940	169 740	98 148	19 274	1 134 287	2 097 558
Alpes du Nord	57 074	281 070	75 203	14 615	93 756	33 345	9 074	662 171	1 226 308
Alpes du Sud	12 146	86 109	8 514	2 921	20 746	17 916	3 361	195 386	347 099
Jura	5 470	13 506	0	3 968	12 278	6 606	1 970	55 816	99 614
Massif central	7 986	12 899	160	1 976	9 666	12 648	1 211	61 937	108 483
Pyrénées	10 698	64 463	64 463	1 773	28 412	18 369	2 167	130 851	260 308
Vosges	6 210	4 086	4 086	1 687	4 882	9 264	1 491	28 126	55 746

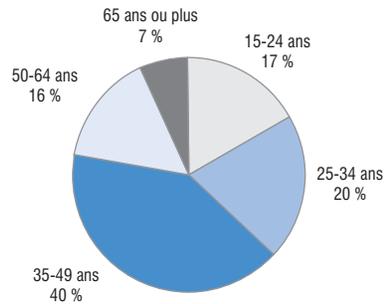
Source : SEATM, décembre 2004.

3. Clientèle des sports d'hiver selon l'âge

Séjours à la montagne



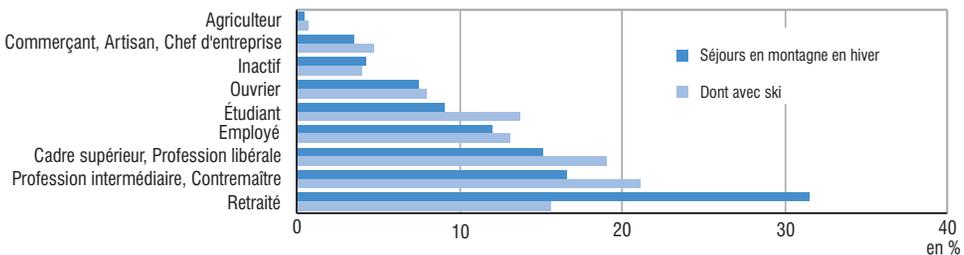
Séjours à la montagne avec activité ski



Lecture : 13 % des personnes âgées de 65 ans ou plus vont en séjour l'hiver à la montagne, mais l'activité ski ne concerne que 7 % d'entre eux.

Sources : direction du Tourisme, SDT (2006-2007) ; TNS-Sofres.

4. Séjours d'hiver des Français selon leur catégorie socioprofessionnelle



Lecture : les cadres supérieurs et personnes de profession libérale représentent 15 % des séjours en montagne l'hiver mais totalisent 19 % des séjours avec activité ski.

Sources : direction du Tourisme, SDT (2006-2007) ; TNS-Sofres.

3.4 Navigation de plaisance

En 2007, les bateaux de plaisance sont accueillis dans 470 ports métropolitains qui correspondent à 164 000 places. À ces installations, s'ajoute une cinquantaine de ports et haltes fluviaux. À ce parc, il convient d'ajouter 60 000 mouillages individuels ou collectifs hors ports, le long du littoral, le plus souvent dans des estuaires abrités. Mais compte tenu du rythme de croissance de la flotte ces dernières années, certains considèrent qu'il manquerait 50 000 anneaux dans les ports de plaisance.

Au 31 août 2007, 885 000 navires de plaisance sont immatriculés en France métropolitaine, dont 666 000 navires à moteur et 185 000 voiliers. Les trois quarts sont de petites unités de moins de 6 mètres. 15 % des bateaux ont entre 6 et 8 mètres, seuls 9 % mesurent plus de 8 mètres dont 1,5 % ont plus de 12 mètres.

Ce sont les régions Provence - Alpes - Côte d'Azur et Bretagne qui comptent le plus de bateaux, avec respectivement 225 000 unités (soit 25 % de l'ensemble de la flotte française) et 205 000 unités (22 %). Les bateaux à moteur prédominent largement dans les ports méditerranéens : ils représentent 81 % de la flotte en région Paca, 79 % en Languedoc-Roussillon et 89 % en Corse. C'est sur le littoral atlantique que les voiliers sont les plus nombreux : 30 % de la flotte en Bretagne, 27 % dans les Pays de la Loire comme en Poitou-Charentes.

30 000 bateaux sont immatriculés dans les Dom, principalement en Guadeloupe (42 %) et en Martinique (38 %). Ils sont beaucoup plus longs que la moyenne des navires immatriculés en métropole. Pour les trois quarts, ce sont des bateaux à moteur.

Les 4 millions de plaisanciers recensés pratiquent essentiellement 3 activités : la pêche-promenade, la balade en mer et la voile-loisir. La croisière ne concerne que 30 à 40 % des bateaux de plus de 2 **tonneaux**. La location connaît une forte croissance : 2 000 bateaux pour 20 000 clients annuels. Avec une croissance de plus de 7 % par an actuellement, le secteur économique de la plaisance est très dynamique. Il propose une grande diversité des produits (voiliers et navires à moteur de caractéristiques très différentes) ainsi que des services variés : équipementiers, loueurs, ports de plaisance.

En 2006, la filière nautique avec ses composantes – production, distribution, services – regroupe 4 800 entreprises, génère un chiffre d'affaires de 4,65 milliards d'euros et compte 45 000 emplois. La France est le second constructeur mondial de bateaux de plaisance et le premier en Europe. La production de bateaux neufs est de 20 000 unités par an. La flotte s'accroît de 7 000 bateaux par an, dont 3 000 de plus de 6 mètres. Les exportations ont été multipliées par six en dix ans, alors que les ventes domestiques n'ont fait que doubler. Aujourd'hui, 61 % de la production est destinée à l'exportation, essentiellement vers l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Italie ainsi que les États-Unis. En 2006, la construction de bateaux de plaisance et de voile (hors entretien et réparation) représente un chiffre d'affaires de 1,2 milliard d'euros et compte 8 200 emplois. Les ports de plaisance ont employé 4 000 personnes en 2006. Les activités gravitent directement autour des ports emploient environ 16 000 personnes, soit environ un emploi pour dix places de port. ■

Définitions

Tonneaux : unité internationale de volume employée pour déterminer la capacité des navires, et valant 2,83 mètres cubes.

Pour en savoir plus

- « La plaisance en quelques chiffres, 1/9/2006 au 31/8/2007 », direction des Affaires maritimes, consultable sur www.mer.gouv.fr
- « Le tourisme de A à Z », octobre 2007 - Site www.tourisme.gouv.fr, rubrique Dossiers en ligne.
- Site www.industriesnautiques.fr.

1. Ports de plaisance maritimes et immatriculations en 2007

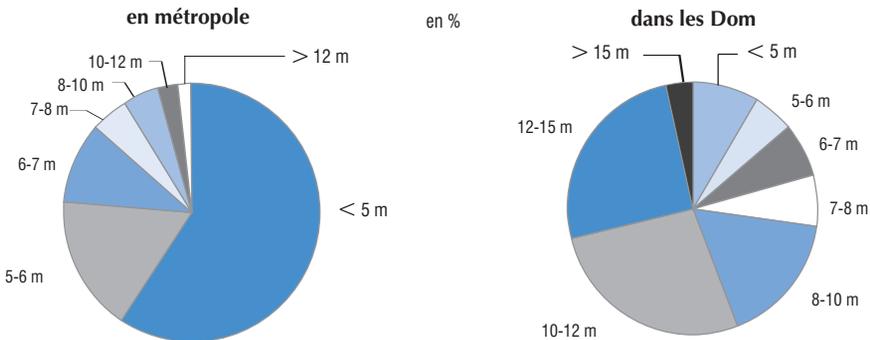
	Ports de plaisance			Immatriculations de navires		
	Nombre	Capacité d'accueil	dont capacité de passage	Voiliers	Navires à moteur	Autres*
France métropolitaine	466	163 795	17 870	184 785	665 890	34 880
Aquitaine	27	6 762	547	12 551	53 805	3 460
Bretagne	164	33 212	3 225	60 912	132 304	11 981
Corse	19	7 504	2 251	3 611	36 844	1 024
Languedoc-Roussillon	33	24 789	1 730	16 942	76 440	3 208
Nord - Pas-de-Calais, Picardie	9	2 688	218	3 964	22 204	551
Normandie	36	12 734	1 672	16 051	73 692	2 821
Pays de la Loire	28	10 995	1 036	20 885	54 483	2 528
Poitou-Charentes	18	8 220	798	13 506	34 715	2 101
Provence - Alpes - Côte d'Azur	132	56 891	6 393	36 363	181 403	7 206
Dom	3 348	24 159	2 679

*Autres : embarcations à rames, kayaks, canoës, etc.

Champ : ces données sont collectées par les services des Affaires maritimes ; elles ne tiennent pas compte des radiations non signalées à l'administration, notamment pour les navires de moins de 6 mètres. Les Affaires maritimes estiment la flotte dite « active » à 70 % des bateaux immatriculés pour les plus de 6 mètres et à 55 % pour les moins de 6 mètres.

Source : direction des Affaires maritimes.

2. Répartition des navires au 31 août 2007 selon leur longueur



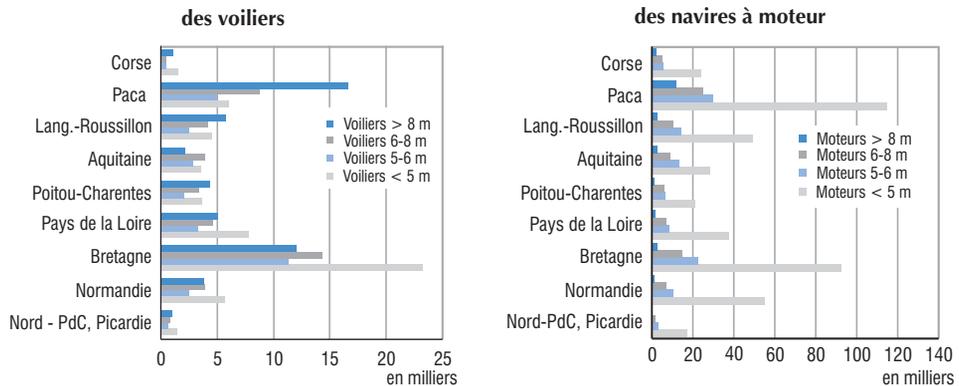
Champ : voir figure 1.

Source : direction des Affaires maritimes.

Champ : voir figure 1.

Source : direction des Affaires maritimes.

3. Répartition régionale selon leur longueur



Champ : voir figure 1.

Source : direction des Affaires maritimes.

Champ : voir figure 1.

Source : direction des Affaires maritimes.

3.5 Tourisme fluvial

Le tourisme fluvial regroupe des activités multiples : **bateaux-promenade**, croisières fluviales à bord de bateaux-hôtels, location de coches de plaisance. L'activité de navigation fluviale est répartie essentiellement sur trois secteurs : le canal du Midi, les canaux du Centre et de Bourgogne et le bassin de l'ouest (Bretagne et Pays de la Loire). Une activité plus récente se développe dans le Grand est. Le réseau national compte 8 500 kilomètres de voies navigables, dont 6 600 sont gérés par l'établissement public Voies navigables de France (VNF), le reste du réseau étant directement géré par les collectivités locales, régions ou départements.

Les bateaux-promenade, avec ou sans restauration, sont au nombre de 363 en 2007. 37 % d'entre eux offrent un espace restauration à bord. Près du tiers de la flotte se trouve dans la région Île-de-France et transporte 73 % des passagers. En effet, les bateaux y sont de taille nettement plus importante : 241 places en moyenne, contre 81 pour les bateaux basés en province. Les bateaux promenade ont accueilli 10,6 millions de passagers en 2007.

La location de **coches de plaisance** est assurée par deux catégories d'opérateurs : les loueurs nationaux (au nombre de 5) qui se caractérisent par la taille de leur flotte et l'implantation de leurs bases sur l'ensemble du territoire, et les loueurs régionaux.

En 2007, la flotte en activité était constituée de 1 849 bateaux, répartis entre 1 088 pour les loueurs nationaux et 761 pour les loueurs régionaux. Le nombre total de contrats est estimé pour 2007 à 34 200 dont 31 % pour la clientèle française et 69 % pour la clientèle étrangère ; il progresse de 1 % par rapport à 2006. Le nombre total de passagers transportés en 2007 est estimé à 159 800 touristes. Les clientèles étrangères les plus importantes sont les Allemands (18 %), les Britanniques (12 %) et les Suisses (12 %).

Les **péniches-hôtels** sont concentrées sur les régions Bourgogne et Languedoc-Roussillon. La flotte comporte 89 unités, offrant une capacité totale de plus de 1 200 lits. En 2007, elles ont transporté 25 000 passagers, pour un total de 139 000 nuitées. La clientèle est majoritairement étrangère (78 % des passagers). La clientèle américaine est très importante, avec 63 % du total ; viennent ensuite les Français avec 28 % de la clientèle, les Britanniques (7 %) et les Suisses (2 %).

Enfin, les **paquebots fluviaux**, de par leur taille, empruntent le réseau à grand gabarit et notamment les trois grands axes Rhin-Moselle, Seine-Oise et Rhône-Saône. En 2007, la flotte comprend 25 unités, gérées par 9 sociétés et offrant une capacité totale de près de 3 400 lits. Ils ont transporté environ 137 000 passagers en 2007, représentant plus de 580 000 nuitées. ■

Définitions

Bateaux-promenade : ils transportent des passagers payants pour des croisières de quelques heures, avec ou sans restauration.

Coches de plaisance : bateaux de plaisance mis en location par une société (dit « loueur ») qui est alors appelée « noliseur » ; ils sont pilotés par les clients et peuvent accueillir de 3 à 12 passagers.

Péniches-hôtels : elles proposent des croisières de 2 à 7 jours en pension complète, offrant découverte du patrimoine local et de la gastronomie. Elles empruntent essentiellement le gabarit « Freycinet » ; leur capacité varie entre 4 et 50 places, la taille moyenne étant de 6 à 8 places, dans un cadre souvent luxueux.

Paquebots fluviaux : ils proposent des croisières d'environ une semaine, alliant nature, culture et découverte des villes d'étapes.

Pour en savoir plus

- « Mémento du tourisme 2008 », direction du Tourisme.
- « Le tourisme fluvial en France en 2007 », ODIT-France, juillet 2008.
- « Le tourisme de A à Z », site www.tourisme.gouv.fr, rubrique Dossiers en ligne, octobre 2007.

1. Tourisme fluvial en 2007

	Nombre d'unités en activité	Capacité	Passagers transportés
Coches de plaisance *	1 849	11 094	159 800
Bateaux-promenade	363	46 087	10 597 000
<i>dont Île-de-France</i>	104	25 046	7 745 000
Péniches-hôtels	89	1 227	25 000
Paquebots fluviaux	25	3 379	137 000

* Capacité moyenne de 6 passagers.

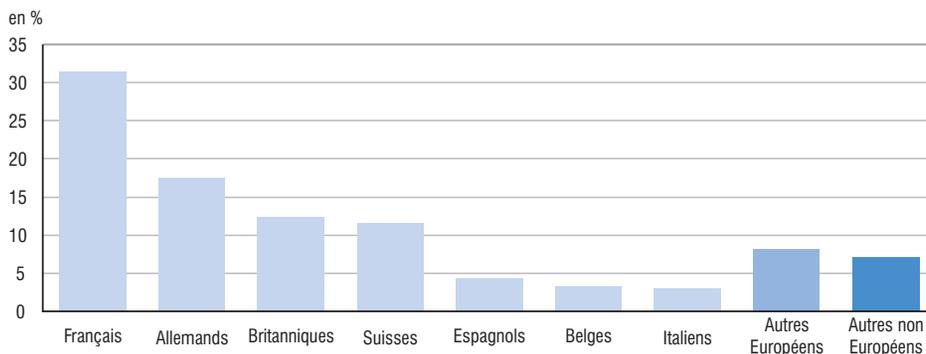
Source : Réseau national d'observation du tourisme fluvial (RNOTF).

2. Flottes régionales déclarées en 2007

Bassin de navigation	Régions	Coches de plaisance	Bateaux-promenade	Péniches-hôtels
Centre et Est		773	74	47
	Alsace	35	14	3
	Bourgogne	396	12	33
	Centre	39	30	4
	Champagne-Ardenne	16	1	1
	Franche-Comté	105	6	1
Nord et Île-de-France	Lorraine	182	11	5
		24	142	10
	Île-de-France	12	104	10
	Nord - Pas-de-Calais	1	31	0
	Normandie	0	6	0
Ouest	Picardie	11	1	0
		265	37	0
	Bretagne	81	8	0
Rhône-Saône	Pays de la Loire	120	23	0
	Poitou-Charentes	64	6	0
		28	31	6
Sud-Ouest	Auvergne	22	0	0
	Provence - Alpes - Côte d'azur	0	5	4
	Rhône-Alpes	6	26	2
Au départ de l'étranger		759	69	26
	Aquitaine	126	21	1
	Languedoc-Roussillon	545	28	21
	Midi-Pyrénées	88	20	4
			10	

Source : Réseau national d'observation du tourisme fluvial (RNOTF).

3. Clientèles des coches de plaisance en 2007



Source : Réseau national d'observation du tourisme fluvial (RNOTF).

3.6 Fréquentation des musées

En 2006, la fréquentation de l'ensemble des **musées de France** est de 50 millions de visiteurs : il s'agit du nombre total d'entrées payantes et gratuites, comprenant toutes les activités organisées par le musée (expositions, ateliers...). La fréquentation gratuite de l'ensemble des musées de France est estimée à 36 %. En ajoutant la fréquentation des institutions muséales de même nature – musées de l'Institut de France, musées de fondation, musées de culture scientifique et technique, Palais de la Découverte, Cité des sciences et de l'industrie – on atteint 68 millions de visiteurs.

Par rapport à 2005, l'augmentation de la fréquentation des musées de France est de 10,5 % ; à champ constant (931 musées concernés), cet accroissement est de 6 %. En effet, l'année 2006 a été marquée par l'ouverture et la réouverture de musées importants : ouverture du musée du Quai Branly en juin, réouvertures du musée de l'Orangerie, des Arts décoratifs et du musée d'art moderne à Paris ainsi que du musée Chagall de Nice, qui ont apporté 2,5 millions d'entrées supplémentaires par rapport à 2005.

Les expositions temporaires jouent un rôle important dans les évolutions de fréquentation des musées : dans certains cas, une exposition peut accroître la fréquentation de manière significative, jusqu'à 70 % de visiteurs supplémentaires. Ainsi, parmi les expositions de l'année 2006, l'exposition « Cézanne en Provence » au musée Granet d'Aix-en-Provence a attiré 440 000 visiteurs, l'exposition « Pierre Bonnard » au

musée d'art moderne de la ville de Paris, 340 000 visiteurs et l'exposition « Ingres » au musée du Louvre, 379 000 visiteurs. Par ailleurs, les événements nationaux comme la « Nuit des Musées », dont la fréquentation est estimée à 1,2 million d'entrées, ou les « Journées du patrimoine » tiennent une part importante dans la fréquentation globale.

Sur les 1 163 musées de France et annexes ayant répondu à l'**enquête annuelle Muséostat** de la direction des musées de France du ministère de la Culture et de la Communication, 138 enregistrent une fréquentation annuelle supérieure à 50 000 entrées et 519 une fréquentation supérieure à 10 000 entrées. Les 66 musées dont la fréquentation est supérieure à 100 000 entrées concentrent 68 % des entrées de l'ensemble des musées de France. Cinq musées de France dépassent le million d'entrées : le Louvre, Versailles, le musée d'Orsay, le musée national d'Art moderne (centre Georges Pompidou) et le musée de l'Armée (Invalides). Les 7 autres musées dont la fréquentation dépassent 500 000 entrées se situent tous en Île-de-France.

Les trois premières régions en nombre de musées (plus de 100) et en fréquentation sont l'Île-de-France (126 musées de France répondants sur les 134 existants et 29,8 millions d'entrées) suivie par Provence - Alpes - Côte d'Azur (112 musées et 3,1 millions d'entrées) et Rhône-Alpes (102 musées et 2,3 millions d'entrées). ■

Définitions

Musées de France : sont définis par l'article 18 de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 inscrit au Code du Patrimoine. Fin 2006, 1 203 musées répondent à cette appellation.

Enquête Muséostat : enquête annuelle faite par direction des musées de France du ministère de la Culture et de la Communication, portant sur la fréquentation des musées.

Pour en savoir plus

- Zizi L., « Dossier sur la fréquentation des musées de France en 2006 », ministère de la Culture et de la Communication, direction des Musées de France, 2007. Dossier consultable sur www.culture.gouv.fr/culture/min/index-dmf.htm, rubrique « Rapports ».
- Cardona J., Lacroix C., « Chiffres clés – statistiques de la culture, édition 2008 », *La Documentation Française*, pour le ministère de la Culture et de la Communication, consultable sur www.culture.gouv.fr

1. Musées de France les plus fréquentés en 2006

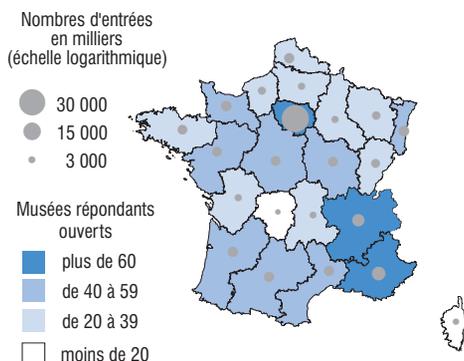
	Nombre d'entrées
Musée du Louvre, Paris	8 314 000
Établissement public du Musée et du Domaine national de Versailles	4 741 758
Établissement public du Musée d'Orsay, Paris	3 009 203
Musée national d'Art moderne, Paris ^{1, 2}	2 742 595
Musée de l'Armée, Paris	1 100 000
Musée du Quai Branly, Paris	952 070
Musée Carnavalet-Histoire de Paris	797 121
Petit Palais, Musée des Beaux-Arts de la ville de Paris	793 404
Musée d'Art moderne de la ville de Paris	777 983
Muséum national d'histoire naturelle (Grande Galerie), Paris	643 190
Musée national Auguste Rodin, Paris	611 380
Musée national Picasso, Paris	501 060
Musée Granet, Aix-en-Provence	488 775
Musée national de l'Orangerie des Tuileries, Paris	447 093
Mémorial de Caen	380 500
Musée du Château de Fontainebleau	345 369
Musée d'Art et d'Histoire - Ensemble monumental de Narbonne	307 537
Musée du Débarquement, Arromanches	305 161
Musée national du Moyen Âge - Thermes de Cluny, Paris	289 958
Musées des Arts décoratifs, de la Mode et du Textile, et de la Publicité, Paris	288 179
Établissement public du Musée des Arts asiatiques Guimet, Paris	263 933
Musée des Beaux-Arts, Lyon	253 290
Château Musée d'Histoire et d'Archéologie des Baux-de-Provence	245 415
Muséum de Besançon	222 515
Aquarium tropical, Paris	217 673
Galerie d'Anatomie comparée et de Paléontologie (Muséum d'histoire naturelle), Paris	202 576
Musée d'Unterlinden, Colmar	193 090
Musée national de l'Automobile - Collection Schlumpf, Mulhouse	187 008
Musée de l'Air et de l'Espace, Le Bourget	186 903
Musée national des Techniques (Conservatoire national des Arts et Métiers), Paris	184 484
Musée de Grenoble	167 315
Musée de l'Homme (Muséum national d'histoire naturelle), Paris	165 417
La Piscine - Musée d'Art et d'Industrie André Diligent, Roubaix	165 000
Musée des Beaux-Arts, Rouen	153 199

1. Y compris les expositions temporaires.

2. Centre national d'Art et de Culture Georges Pompidou.

Source : direction des Musées de France, enquête Muséostat 2006.

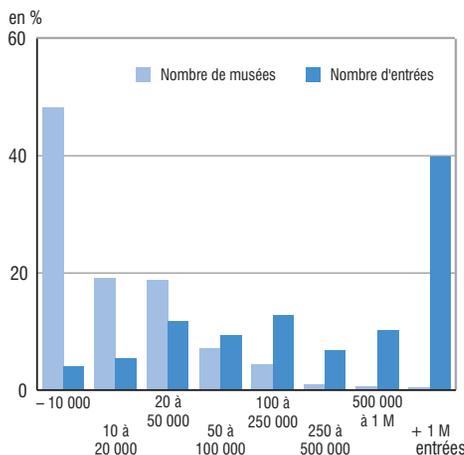
2. Fréquentation des musées de France par région en 2006¹



1. Fréquentation moyenne des musées ouverts ayant répondu et ayant accueilli du public.

Source : direction des Musées de France, enquête Muséostat 2006.

3. Répartition de la fréquentation selon le nombre d'entrées



Source : direction des Musées de France, enquête Muséostat 2006.

3.7 Sites touristiques les plus fréquentés

En matière de monuments et **sites touristiques** culturels les plus visités, depuis 2004 la tour Eiffel a perdu sa première place au profit du Musée du Louvre. En 2006, le Musée du Louvre a accueilli plus de 8,3 millions de visiteurs contre 6,7 millions pour la Tour Eiffel ; la baisse de la fréquentation de la Tour Eiffel se poursuit avec 6,3 millions d'entrées en 2007. Viennent ensuite le centre Georges Pompidou (5 millions de visiteurs par an) et le château de Versailles (4 millions). Ils sont suivis par la Cité des sciences de la Villette et le Musée d'Orsay (3 millions de visiteurs), puis par l'Arc de Triomphe et le Mont-Saint-Michel (plus d'un million). L'Île-de-France possède 15 des 24 sites culturels les plus fréquentés (dont 14 à Paris) ; elle est suivie de la Basse-Normandie avec 3 sites (Mont-Saint-Michel, Mémorial de la paix à Caen et tapisserie de Bayeux).

Parmi les sites non culturels, Disneyland Paris reste leader du marché et première destination touristique européenne avec 14,5 millions de visiteurs en 2007, dont 40 % de Français. Les quatre sites suivants sont des **parcs de loisirs** : le parc Astérix, le Futuroscope, le parc zoologique de Lille et le Puy-du-Fou. Le Futuroscope accuse une nette baisse de fréquentation : après un maximum de 2,9 millions de visiteurs en 1997, la fréquentation a baissé pour chuter à 1,2 million en 2003, depuis 2004, elle augmente régulièrement mais n'atteint que 1,6 million de visiteurs en 2007. Le parc Astérix se maintient autour de 1,8 million de visiteurs annuels et le Puy-du-Fou autour de 1,2 million. Les parcs de loisirs ont réalisé une excellente année 2007 en raison des conditions climatiques médiocres de l'été : faute de pouvoir aller sur

les plages, les touristes s'y sont rendus en nombre.

Le marché français représente une centaine de parcs de loisirs dont la fréquentation est supérieure à 100 000 visiteurs par an. Ces parcs sont majoritairement de petite taille, ont un caractère saisonnier et un rayonnement régional. Le trio Disneyland Paris, Parc Astérix et Futuroscope capte plus de la moitié de la clientèle. Disneyland, qui représente à lui seul 45 % du marché, est le seul à capter une clientèle étrangère significative. Après plus de 15 ans de croissance, le marché français des parcs de loisirs est entré dans sa phase de maturité. Aujourd'hui, près d'un Français sur deux consomme de ce type de loisirs et s'y rend entre 2 et 3 fois par an. Le nombre de visites effectuées dans l'ensemble des parcs de loisirs se situe autour de 55 millions par an, dont 24 % sont consacrées aux parcs d'attractions, 23 % aux parcs animaliers, 16 % aux aquariums, 12 % aux parcs à thème et 11 % aux parcs aquatiques. La clientèle étrangère représente environ 10 % du total des visites. Les parcs les plus ludiques (parcs d'attraction, parcs animaliers) ont la plus haute récurrence de visites, car ils bénéficient du poids important de la clientèle enfantine dont la présence dans un foyer est déterminante : 61 % des foyers avec enfants fréquentent les parcs contre 36 % pour les foyers sans enfant. Autre facteur clé pour ces deux types de parcs : 8 visiteurs sur 10 se rendent dans un parc dans une optique de divertissement, un facteur qui pénalise les parcs à thème dont l'approche est plus culturelle ; l'exemple-type est Vulcania dont l'abord trop scientifique semble avoir découragé nombre de visiteurs. ■

Définitions

Sites touristiques : l'observation de la fréquentation des sites touristiques est limitée aux seuls sites dont les entrées sont comptabilisées (sites payants).

Parcs de loisirs : établissements de taille et de nature très différentes :

- les parcs d'attraction (Disneyland, Astérix...), espaces clos consacrés au jeu et à la distraction, marqués par leur vocation commerciale ;
- les parcs animaliers (zoo de la Palmyre, Thoiry...) ;
- les parcs aquatiques (Aqualand, Aquaboulevard...) ;
- les parcs à thème (Futuroscope, Vulcania, Puy du Fou...), utilisant une scénographie ludique sur un thème particulier. Les aquariums (Océanopolis, Nausicaa...) sont assimilés aux parcs à thème.

Pour en savoir plus

- « Le tourisme de A à Z », direction du Tourisme, 2008, site <http://statistiques-tourisme.gouv.fr>, rubrique *Dossiers en ligne*.
- « L'observation du tourisme », ODIT-France, octobre 2008.

Sites touristiques les plus fréquentés 3.7

1. Les 24 sites culturels payants les plus fréquentés

en milliers de visiteurs

Site	Région	1998	2000	2002	2004	2006
Musée du Louvre	Île-de-France	5 729	6 100	5 717	6 600	8 348
Tour Eiffel	Île-de-France	6 052	6 152	6 157	6 230	6 695
Centre Georges Pompidou ¹	Île-de-France	1 114	5 122	5 503	5 369	5 134
Château de Versailles	Île-de-France	2 685	2 873	3 026	3 261	4 040
Cité des sciences de la Villette	Île-de-France	3 350	3 088	2 624	2 795	3 055
Musée d'Orsay	Île-de-France	2 724	2 345	2 130	2 590	3 009
Arc de triomphe	Île-de-France	1 168	1 335	1 258	1 206	1 331
Mont-Saint-Michel	Basse-Normandie	1 000	1 078	1 113	1 132	1 122
Musée de l'armée	Île-de-France	827	844	1 019	1 031	1 131
Sainte Chapelle	Île-de-France	742	794	823	689	833
Musée Grévin	Île-de-France	578	594	616	705	682
Château de Chambord	Centre	753	743	723	658	669
Muséum d'histoire naturelle	Île-de-France	410	484	497	739	643
Palais de la découverte	Île-de-France	...	637	456	436	625
Musée Rodin	Île-de-France	569	561	560	529	621
Palais des Papes, Avignon	PACA	525	616	613	532	570
Musée Picasso	Île-de-France	576	527	441	480	501
Château du Haut-Koenigsbourg	Alsace	549	533	529	521	490
Musée Carnavalet	Île-de-France	490	395	441
Musée Granet, Aix-en-Provence	PACA	489
Mémorial de la paix, Caen	Basse-Normandie	353	409	478	557	381
Hospices de Beaune	Bourgogne	418	443	447	402	...
Tapisserie de Bayeux	Basse-Normandie	407	407	411	410	...
Musée des Beaux-arts de Lyon	Rhône-Alpes	333	...	253

1. Travaux en 1998-1999.

Source : ODIT-France.

2. Les 24 sites non culturels payants les plus fréquentés

en milliers de visiteurs

		1998	2000	2002	2004	2006	2007
Disneyland Paris	Île-de-France	12 051	12 200	13 100	12 400	12 800	14 500
Parc Astérix	Picardie	1 710	1 830	1 750	1 830	1 663	...
Futuroscope	Poitou-Charentes	2 650	2 291	1 553	1 350	1 400	1 600
Parc zoologique de Lille	Nord - Pas-de-Calais	1 060	1 412	1 500	1 247	1 056	...
Le Puy du Fou	Pays-de-la-Loire	1 020	1 067	1 100	1 138	1 200	1 200
Chemin de fer de la Mer de glace ¹	Rhône-Alpes	1 008	875	931	932	787	...
Aquarium de La Rochelle	Poitou-Charentes	499	424	866	830	792	...
Parc zoologique de Paris	Île-de-France	826	750	852	603
Parc zoologique de la Palmyre	Poitou-Charentes	706	639	721	757	711	...
Visite en bateau de Strasbourg	Alsace	632	678	664	672	668	...
Musée océanographique de Monaco	PACA	795	719	704	593	628	...
Nausicaa, Boulogne/mer	Nord - Pas-de-Calais	784	690	625	603	622	...
Parc Loisinord	Nord - Pas-de-Calais	680	665	640	450
Zoo du bois de Coulange	Lorraine	361	478	574	540	494	...
Parc d'attractions Nigloland	Champagne-Ardenne	450	455	489	497	445	...
Sommet du Puy de Dôme	Auvergne	...	418	518	409
Géode de la Cité de la Villette	Île-de-France	740	691	538	491
Tour Maine Montparnasse	Île-de-France	504	550	489	500
Océanopolis, Brest	Bretagne	314	494	475	500	439	...
Téléphérique de l'Aiguille du Midi ²	Rhône-Alpes	471	498	427	470	403	...
Parc la mer de sable Jean Richard	Picardie	399	435	419	428
Vulcania	Auvergne	628	420	220	262
Parc de Bagatelle	Nord - Pas-de-Calais	421	...	366
Ménagerie du Jardin des Plantes	Île-de-France	352	459

1. Passagers en montée et en descente.

2. Passagers en montée seulement.

Source : ODIT-France.

3.8 Tourisme d'affaires

Le tourisme d'affaires est constitué des dépenses générées par les déplacements professionnels à l'occasion de manifestations comme les congrès et les conventions d'entreprise, les **foires** et les salons, les voyages de motivation ou **incentives**, séminaires et réunion d'entreprises ainsi que les voyages d'affaires individuels. La notion de « voyage d'affaires » recouvre les dépenses de voyages des entreprises pour le transport aérien et ferroviaire, les locations de voitures, les nuitées d'hôtels et les repas au restaurant. Le tourisme d'affaires est particulièrement rémunérateur, un touriste d'affaires dépensant de 2,5 à 3 fois plus qu'un touriste de loisir. Le marché du voyage d'affaires en France est estimé à 26 milliards d'euros en 2006 par le baromètre *American Express*. En 2006, 210 foires et salons se sont tenus en France. Ils ont rassemblé plus de 9,6 millions de visiteurs dont 1,1 million d'étrangers. Le secteur de l'**organisation de foires et salons** compte plus de 2 600 entreprises en 2005, réalise plus de 2,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires et emploie 10 400 salariés en équivalents-temps plein. L'offre française est très hétérogène avec 2 000 établissements pouvant accueillir des manifestations professionnelles d'au moins 200 personnes. Il s'agit de 120 centres de congrès ayant une capacité totale de 127 000 places,

de 1 500 hôtels qui ont développé un service affaires, et de parcs d'exposition. Les palais des congrès se sont développés en France depuis 1980 : leur nombre est passé de 39 en 1980 à 119 en 2000. La France se place en première position en terme d'équipements de congrès en Europe, avec 36 % de l'offre européenne. Selon l'Union des associations internationales (UAI), la France est la seconde destination mondiale pour l'accueil des manifestations professionnelles, derrière les États-Unis et devant l'Allemagne. 40 % de l'offre française est concentrée sur trois grandes régions : Paris et l'Île-de-France, Provence - Alpes - Côte d'Azur et Rhône-Alpes. Les parcs d'exposition proposent 1 800 000 m² de surface d'exposition, mais seuls deux d'entre eux offrent plus de 100 000 m² : Paris Expo et Paris-Nord Villepinte.

La clientèle d'affaires est importante pour le secteur de l'hôtellerie. En 2007, les nuitées d'affaires ont représenté 42 % des nuitées dans l'hôtellerie de tourisme. Selon les régions, l'importance de la clientèle d'affaires est très variable : de 27 % des nuitées en Corse à 67 % en Alsace. Elle fluctue également selon les mois : c'est en janvier (56 %) et en novembre (54 %) qu'elle est maximale alors qu'elle se réduit en juillet (29 %) et plus encore en août (19 %). ■

Définitions

Foires : regroupements périodiques d'exposants présentant aux acheteurs professionnels ou au grand public des produits ou des services, dans l'intention d'en faire connaître les qualités et d'en provoquer l'acquisition. Lorsqu'elles sont spécialement consacrées à une catégorie déterminée de marchandises, elles sont qualifiées de salons.

Incentives : voyages professionnels organisés pour les membres d'une même entreprise, dans le but de les récompenser lorsqu'ils ont réalisé leurs objectifs.

Organisation de foires et salons (NAF 74.8J) : secteur comprenant, l'organisation de manifestations économiques, salons ou expositions professionnels, l'organisation de rencontres scientifiques ou culturelles et de congrès, la fourniture et la mise en place des matériels d'exposition.

Pour en savoir plus

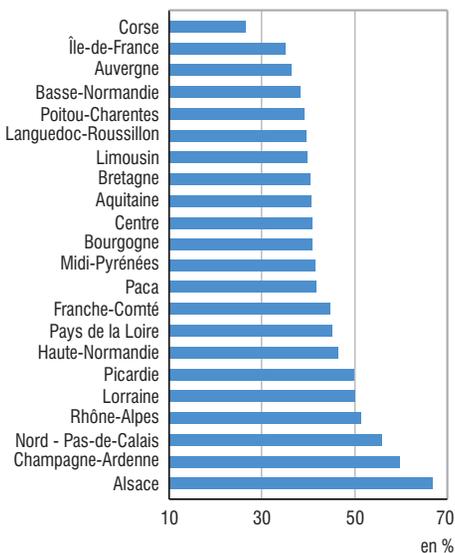
- « Le tourisme d'affaires : un atout majeur pour l'économie », rapport du Conseil économique et social, 2007.
- « Les foires et salons en 2006 », Office de justification des statistiques.
- « Le développement en France des foires, salons et congrès », rapport de Jean-Paul Charié à l'Assemblée nationale, 2006.
- « Les entreprises des services en 2005 », *Insee résultats*, série Économie.

1. Foires et salons en 2006

Secteurs d'activités	Nombre de salons	Nombre de visiteurs	dont visiteurs internationaux
Ensemble	210	9 665 040	1 143 007
Agriculture, horticulture, élevage, fleuristerie, pêche	14	1 061 920	112 275
Alimentation - Hôtellerie - Restauration	14	819 247	200 214
Antiquités, collections, brocante	9	141 487	...
Art graphique, publicité, communication	4	20 306	4 110
Art, culture, musique, spectacles	11	395 811	116 14
Assurances, banque, services financiers, juridique	1	34 911	...
Bâtiment - Travaux publics - Architecture	9	688 169	79 110
Commerce, relations internationales et services aux entreprises	8	85 715	12 475
Défense, sécurité civile et militaire	2	71 695	30 894
Environnement et énergie	4	146 983	17 083
Habitat, aménagement et décoration	35	1 141 903	93 878
Hygiène, beauté, coiffure, forme et thermalisme	5	21 993	5 371
Immobilier	1	21 401	16 605
Industrie, recherche, sciences et techniques, sous-traitance	13	346 375	65 181
Informatique, télécommunications, audiovisuel et multimédia	11	168 799	54 214
Jeux, jouets et équipements pour l'enfance	1
Marché des collectivités	1	4 329	...
Santé, biotechnologies et équipements	4	113 315	43 626
Textiles - Habillement - Cuir - Accessoires de mode	33	457 642	239 181
Tourisme, sports et loisirs	16	1 004 340	10 822
Transports, logistique, circulation et leurs équipements	14	2 918 699	146 354

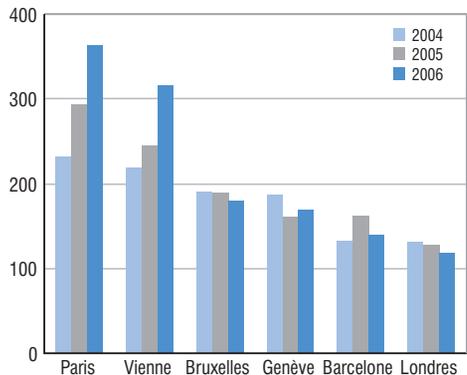
Source : office de justification des statistiques (OJS).

2. Part des nuitées d'affaires dans l'hôtellerie



Sources : Insee, direction du Tourisme, enquête de Fréquentation hôtelière, 2007.

3. Nombre de congrès



Champ : l'UAL répertorie l'ensemble des réunions internationales et internationales à forte participation étrangère, répondant à des critères précis : 300 participants minimum.

Source : Union des Associations internationales (UAI).